



**Secrétariat général  
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne  
75349 PARIS 07 SP  
0149554955**

**Note de mobilité**

**SG/DMC/2021-657**

**26/08/2021**

**Date de mise en application : 26/08/2021**

**Diffusion : Tout public**

**Date limite de mise en œuvre : 25/09/2021**

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes : 1**

**Objet :** Vacance d'un emploi d'expert de haut niveau auprès du directeur des ressources humaines du ministère de la transition écologique (MTE) et du chef du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA).

#### **Destinataires d'exécution**

DRAAF  
DAAF  
DDT(M)  
DD(CS)PP  
DDE(TS)PP

## Vacance d'un emploi d'expert de haut niveau

JO du 26 août 2021

Un emploi d'expert de haut niveau est vacant auprès du directeur des ressources humaines du ministère de la transition écologique (MTE) et du chef du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA).

Cet emploi, classé en groupe III, est régi par le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de direction de l'Etat.

L'emploi est exercé au 78, rue de Varenne, 75349 Paris.

### Missions principales de l'emploi

Le titulaire de cet emploi sera chargé d'une mission de pilotage et de coordination du recrutement, de la formation initiale et de la politique d'accompagnement des parcours de carrière des agents du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts (IPEF), corps supérieur à caractère technique et interministériel relevant des ministres chargés de l'agriculture et du développement durable.

Sous l'autorité conjointe du directeur des ressources humaines du MTE et du chef du service des ressources humaines du MAA, le titulaire de l'emploi prépare les positions communes aux ministères sur les sujets de recrutement et de formation du corps des IPEF, assure le pilotage ou la mise en œuvre des décisions prises et représente les ministères, notamment auprès des écoles, des candidats potentiels et des ingénieurs élèves. Il pilote et produit également des études et expertises, à la demande des secrétariats généraux ou du chef de corps, sur les sujets de recrutement, de formation et de suivi des parcours.

Le titulaire du poste est notamment chargé de produire les analyses et préparer les positions des ministères sur les IPEF et faire toute proposition pertinente dans le cadre des travaux interministériels relatifs à la réforme de la haute fonction publique.

Le titulaire du poste devra :

- sur le volet « recrutement », réaliser des missions opérationnelles au contact des candidats potentiels et ingénieurs-élèves, ainsi que du chef de corps et des principaux employeurs d'IPEF : information sur le corps des IPEF auprès des candidats potentiels et de leurs établissements de formation ; instruction des Parcours de Formation Individualisés. Il pilote et organise en particulier les manifestations auprès des écoles en vue du recrutement (interventions/conférences, permanences, etc.). Il doit également recueillir, analyser et fournir aux différents jurys de recrutement les informations leur permettant de connaître et prendre en compte les besoins de recrutement ; il participe à tous les travaux concernant les enjeux de recrutement, notamment en lien avec l'école Polytechnique ;

- sur le volet « formation », représenter les deux ministères s'agissant du pilotage de la formation initiale, notamment auprès des écoles assurant la formation de référence des IPEF : il incarne vis-à-vis des écoles la maîtrise d'ouvrage de la formation des IPEF, pour le compte des deux secrétariats généraux, en particulier pour faire évoluer la formation en cohérence avec le recrutement et les perspectives d'exercice de l'action publique ; il assure le secrétariat du Comité d'orientation et de validation de la formation ainsi que le suivi personnalisé des ingénieurs-élèves pendant leur formation, y compris en assurant le relais avec le CEIGIPEF (Centre interministériel de gestion des IPEF) sur les questions de gestion administrative, organisation de la présentation des principales structures employeuses d'IPEF au cours de la scolarité ;

- sur le volet « accompagnement des parcours » : piloter le processus relatif aux primo-affectations et faire toute proposition, en lien avec les réseaux ministériels compétents, pour

améliorer le suivi des parcours des IPEF et leur orientation, notamment sur les premiers postes ;

- développer des actions de communication, notamment sur le volet recrutement et sur le volet « accompagnement des parcours » ;

- assister le chef de corps, en lien avec les deux secrétariats généraux, sur les réflexions de nature stratégique concernant l'avenir du corps et dans la préparation, le secrétariat et le suivi des instances stratégiques de pilotage du corps.

#### Profil recherché

Une expérience minimale de six ans d'activités professionnelles diversifiées et qualifiantes pour l'exercice des fonctions est requise.

Les candidates et les candidats doivent disposer d'une bonne connaissance des différents domaines d'action habituels des IPEF. Une bonne connaissance des enjeux et processus des ressources humaines de l'Etat serait appréciée. Ils devront surtout faire preuve d'excellentes capacités de pilotage de projet et de grandes qualités relationnelles.

#### Conditions d'emploi

Les conditions d'emploi sont fixées par les articles 11 à 16 du décret du 31 décembre 2019 précité.

La durée d'occupation de l'emploi est de 3 ans, renouvelable une fois, avec une période probatoire de 6 mois.

La rémunération brute annuelle dépend de l'expérience du titulaire de l'emploi. Elle comprend une part fixe brute comprise entre 41 780 € et 60 000 € et une part variable brute, dépendante des fonctions, des sujétions et de l'expertise, comprise entre 34 860 € et 51 760 €. Un complément indemnitaire sera également versé en fonction de la manière de servir au cours de l'année précédente.

#### Procédure de recrutement

La procédure de recrutement est fixée par les articles 2 à 10 du décret du 31 décembre 2019 précité.

L'autorité de recrutement est la secrétaire générale du MAA. L'emploi à pourvoir relève de l'autorité de la secrétaire générale du MAA et de la secrétaire générale du MTE. Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, sont transmises, dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française, uniquement par courriel aux adresses suivantes : pour le MAA : [secretariat-cab.sg@agriculture.gouv.fr](mailto:secretariat-cab.sg@agriculture.gouv.fr) et pour le MTE : [delcd.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:delcd.sg@developpement-durable.gouv.fr), ainsi qu'à la déléguée à la mobilité et aux carrières à l'adresse suivante : [dmc.sg@agriculture.gouv.fr](mailto:dmc.sg@agriculture.gouv.fr).

L'autorité de recrutement procède à la vérification de la recevabilité des candidatures. Elle en accuse réception et présélectionne les candidats à auditionner. L'audition des candidats est confiée à l'instance collégiale prévue par l'article 6 du décret 31 décembre 2019 précité. Elle est présidée par la secrétaire générale ou son représentant.

A l'issue de la procédure, les candidats non retenus sont informés.

#### Déontologie

L'accès à cet emploi n'est pas soumis à une déclaration d'intérêts préalable à la nomination. Dans le cas où la personne retenue aurait exercé une activité dans le secteur privé au cours

des trois dernières années qui précédent, un contrôle de la compatibilité de cette activité avec les fonctions exercées serait effectué préalablement à la nomination, par l'autorité hiérarchique qui pourrait, le cas échéant, saisir pour avis, préalablement à sa décision, le collège de déontologie du ministère ou la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, en application de l'article 25 octies de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983.

#### Contacts

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de :

M. Jacques CLEMENT, directeur des ressources humaines (tél. : 01-40-81-62-15).

M. Xavier MAIRE, chef du service des ressources humaines (tél. : 01-49-55-53-29) à l'adresse [xavier.maire@agriculture.gouv.fr](mailto:xavier.maire@agriculture.gouv.fr).

Mme Claudine LEBON, (tél. : 01-49-55-41-55) déléguée à la mobilité et aux carrières, à l'adresse mail suivante : [claudine.lebon@agriculture.gouv.fr](mailto:claudine.lebon@agriculture.gouv.fr).

#### Références

Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Décret n° 2008-836 du 22 août 2008 fixant l'échelonnement indiciaire des corps et des emplois communs aux administrations de l'Etat et de ses établissements publics ou afférent à plusieurs corps de fonctionnaires de l'Etat et de ses établissements publics.

Décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de directions de l'Etat.

Arrêté du 6 février 2020 fixant les modalités de recrutement des emplois de direction au ministère de l'agriculture et de l'alimentation.